Serial braqueurs

27/03/2009 à 16h36



Le 13 mars dernier, un pressing à Lyon se fait braquer.
[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=Wx3kFpiNDlU[/youtube]
Arras : Choukri Messaoudi, 18 ans et son complice de 17 ans, braquent à main armée une boulangerie. Butin : 1 300 €. Les voyous sont rapidement interpellés. Choukri s'est fait vertement sermonner par le juge :"*Voyons, faire cela alors que vous devez passer le bac dans 3 mois*". Verdict : 2 ans, dont 1 ferme et 1500 € d'amende. source
Poitiers : Une bijouterie se fait braquer par 2 SDF, munis d'armes de poing, originaires du Kosovo et vivant à Paris. Opération ratée : le rideau de fer de la bijouterie enferme les 2 malfaiteurs. source
Chouzy sur Cissé (Blois) : Jonathan Papotto (24 ans) et Sone Sengchankham (22 ans), qui ont déjà un casier judiciaire, ont braqué une superette Proxy à l'aide d'un pistolet factice. Verdict : 3 ans, dont 2 ferme. source
Bagneux : Rabah Mellouk, 51 ans, fiché au grand banditisme, Ludovic Oliva, 27 ans et Djamel Adouama ont braqué le bureau de poste. Course poursuite et fusillade avec la police. Verdict : 30 ans pour Rachid, 18 pour Ludovic, et 15 pour Djamel. source
Sénart : 2 jeunes de 17 et 19 ans, auteurs présumés de plusieurs braquages, ont été arrêtés par la police. Ils ont reconnu le braquage d'un tabac-presse et ont été remis en liberté provisoire par la justice ! « Une décision incompréhensible et scandaleuse », selon Jean-Jacques Fournier, maire de la ville (PS). source
Bury (Oise) : Le bureau de poste a été braqué à main armée par un « grand black » et un homme de type européen affublé d'une

perruque. La police a lancé un appel à témoins. source